

Résolution sur le TERRORISME AU SAHEL

Luxembourg | 8-11 juillet 2017

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Luxembourg (Luxembourg) du 8 au 11 juillet 2017, sur proposition de la Commission politique,

- RAPPELANT** la *Déclaration sur le terrorisme au Sahel* adoptée par le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réuni à Québec les 2 et 3 février 2017 et la *Résolution sur le terrorisme international*, adoptée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie en session plénière à Antananarivo (Madagascar) du 9 au 12 juillet 2016 ;
- CONSIDÉRANT** que le terrorisme va à l'encontre de l'ensemble des valeurs, des objectifs et de la mission de la Francophonie, notamment en ce qui a trait à la démocratie, à la promotion des droits de l'Homme et au dialogue des cultures ;
- S'INQUIÈTE** de la présence de groupes terroristes au Sahel, notamment au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad où les attaques et les menaces djihadistes pèsent lourdement sur plusieurs régions ;
- RÉAFFIRME** son attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique des États de la région sahélienne en proie à la menace terroriste, de même que son soutien entier à leur lutte contre le terrorisme et la radicalisation ;
- CONDAMNE** fermement les nombreux actes terroristes qui ont été perpétrés dans ces pays au cours des derniers mois ;
- SALUE** l'initiative des gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad de mettre en place une force militaire régionale conjointe, le G5 Sahel, capable de lutter contre la menace terroriste, l'insécurité dans la région et le trafic de drogue, de biens et d'êtres humains ;
- APPELLE** la communauté internationale à appuyer les efforts des pays du Sahel victimes d'actes terroristes en soutenant la création de la force régionale anti-terroriste G5 Sahel en vue de la réussite de ses objectifs, et **EXPRIME** le soutien entier de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à ces pays dans la lutte qu'ils mènent contre le terrorisme dans le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.